



© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

8, 9, 10, 11 MARS... **POUR LES DROITS DES FEMMES** **ET L'ÉGALITÉ**

Nous sommes le 11 mars. Le combat pour les droits des femmes, bien sûr contre toute forme de violence et de harcèlement et pour l'égalité est nécessaire, comme il le sera demain et l'était hier.

Ce combat, comme tous les combats sociaux, ne peut se résumer et encore moins se réduire à un ou des slogans. Ils sont toujours réducteurs. Il faut commencer par établir les faits, identifier précisément leurs origines, leurs causes, pour y remédier effectivement.

Sur le terrain social, il est difficile à ce sujet de ne pas évoquer en ce moment le sujet des retraites.

Ainsi, le gouvernement, par la voie de plusieurs tweets du secrétaire d'État chargé des retraites, postés le 8 mars, commet une série d'affirmations et assertions jamais démontrées ou encore tronquées, tendant à laisser penser que le projet de système universel de retraite par points corrigerait

les inégalités subies par les femmes à la retraite. Il affirme ainsi que : « *Aujourd'hui les pensions des femmes sont inférieures de 42% à celles des hommes, deux fois plus que les salaires* », laissant à penser que c'est le système actuel de retraite qui pénaliserait ainsi les femmes.

Or ces données sont des données statistiques, d'ensemble, qui révèlent d'une part que les femmes subissent des inégalités de salaires et de carrières, notamment parce qu'elles sont plus souvent confinées à des métiers mal rémunérés, à temps partiel, et qu'elles se heurtent plus souvent que les hommes au plafond de verre dans le déroulement de leurs carrières.

Mais à cela s'ajoute le fait que celles qui accèdent aujourd'hui à la retraite sont encore d'une génération où les femmes ont eu plus de mal à travailler à temps plein tout au long de la vie active et étaient encore celles qui s'arrêtaient ou passaient à temps partiel quand les enfants arrivaient.

Or cette situation change. Sans doute pas assez vite, et c'est sur cela qu'il faut agir plutôt que de défaire le système actuel de retraite.

Ainsi la DREES, dans un rapport récent, met en évidence que « *parmi les retraités, les hommes ont validé en moyenne plus de trimestres pour leur retraite que les femmes* », mais que « *cet*

écart se réduit fortement au fil des générations ».

Elle constate aussi que si, globalement, la durée de carrière augmente, « *cette augmentation est portée essentiellement par les femmes* », alors que « *parmi les hommes, la proportion de retraités ayant effectué une carrière complète dé-*

croît au contraire légèrement au sein des générations les plus récentes ».

C'est cela qui explique que l'on passe de 22% d'écart de salaire à 42% d'écart de pension. À aucun endroit du système de retraite actuel, quel que soit le régime, n'existe de paramètre qui pénaliserait les femmes. Mais en rien un système unique par points, obligeant à se constituer son droit à la retraite non plus en privilégiant les meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière, n'améliorera la situation des femmes. Ce sur quoi il faut agir sans relâche, pas seulement le 8 mars, est la résorption de l'ensemble des inégalités.

« En rien un système unique par points [...] n'améliorera la situation des femmes »

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr